

**COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 26 JUIN 2020**

C.M. 20.05

Date de convocation : 19 juin 2020
Date d'affichage : 19 juin 2020
Compte-rendu succinct : 30 juin 2020

Nombre de Conseillers :
En exercice : 35
Présents : 33
Votants : 35

L'an deux mille vingt, le vingt-six juin, à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Guillaume LE LAY-FELZINE, Maire de Torcy.

ETAIENT PRESENTS : M. LE LAY-FELZINE – MME VERTENEUILLE - M. BEKKOUCHE - MME DENIS - M. FOURNIER - MME NEMO – M. VILLALBA-MOLERO - MME EUDE – M. AUMARD - MME SIMONOT - MM. MORENCY - AHOANSOU – MME BRUNET - M. GUEGUEN - MME JACQUEMART - M. PROST - MME LINDAYE - MM. OLIVEIRA - EUDE - MMES MAZZOLENI – SOLTY – M. CORNAND – MME OUBOUYA – M. MARTINVILLE – MME LAMRI – M. MOHAMED -MME GARULT – MM. LEBON – MENDY – MME PHIEBOUPHA – M. CARVALHO - MME KLEIN-POUCHOL – M. MASSEIX.

ETAIENT REPRESENTES : MME MONDIERE (POUVOIR MME VERTENEUILLE) - MME BAKIR (POUVOIR M. VILLALBA-MOLERO)

SECRETAIRE : M. BEKKOUCHE

PROJETS DE DELIBERATIONS SOUMIS AU CONSEIL MUNICIPAL

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

20-05-01 - REMISE GRACIEUSE IMPAYES – MONSIEUR MACEDO GALVAO DA CRUZ JERRY ET MADAME BURTET SIMONA

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité, accorde** la remise gracieuse de la dette de Monsieur MACEDO GALVAO DA CRUZ Jerry et Madame BURTET Simona pour un montant de 1 924,37 €.

20-05-02. - ABATTEMENT PARTIEL DE LA TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE 2020 DANS LE CADRE DU COVID19

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, adopte un abattement à hauteur de 16,67 % de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure applicable au montant de la taxe due par chaque redevable au titre de 2020.

AUTORISE le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires pour mettre en œuvre cet abattement.

20-05-03. - MONTANT DES FRAIS DE SCOLARITE 2019 CONCERNANT LES UNITES LOCALISEES POUR L'INCLUSION SCOLAIRE (ULIS).

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, fixe le montant des frais de scolarité pour l'année civile 2019 à 1 079.10 €.

**20-05-04 - DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DOTATION POLITIQUE DE LA VILLE (DPV)
- AMENAGEMENT DE LA PLAINE DU BEL AIR**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet d'aménagement de la plaine du Bel Air dont le montant est estimé à 788 850.11 € HT et autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer les pièces s'y rapportant.

**20-05-05. -. DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DOTATION POLITIQUE DE LA VILLE (DPV)
- CREATION D'UN TERRAIN DE PROXIMITE EN ACCES LIBRE SUR LE QUARTIER DE L'ARCHE GUEDON**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de création d'un terrain de proximité en accès libre sur le quartier de l'Arche Guédon dont le montant est estimé à 220 050.38 € HT et autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer les pièces s'y rapportant.

**20-05-06. - DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DOTATION POLITIQUE DE LA VILLE (DPV)
- REMPLACEMENT DE 16 TOURELLES EN TOITURE DU GROUPE SCOLAIRE DU CVE**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de remplacement de 16 tourelles en toiture du groupe scolaire du CVE dont le montant est estimé à 31 935.50 € HT et autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer les pièces s'y rapportant.

**20-05-07. – DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DOTATION POLITIQUE DE LA VILLE (DPV)
- REALISATION D'UN TERRAIN SYNTHETIQUE POUR LE GROUPE SCOLAIRE G. BRASSENS**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de réalisation d'un terrain synthétique pour le groupe scolaire G. Brassens dont le montant est estimé à 77 778.78 € HT et autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer les pièces s'y rapportant.

**20-05-08. – DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DOTATION POLITIQUE DE LA VILLE (DPV)
- TRAVAUX DE REHABILITATION DU LOCAL COMMUN RESIDENTIEL BAUDELAIRE**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de réhabilitation du Local Commun Résidentiel Baudelaire dont le montant est estimé à 36 431.80 € HT et autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer les pièces s'y rapportant.

**20-05-09 – DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DOTATION POLITIQUE DE LA VILLE (DPV)
- REFECTION DU PREAU DU CENTRE DE LOISIRS DE LEO LAGRANGE**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de réfection du préau du centre de loisirs de Léo Lagrange dont le montant est estimé à 22 314.17 € HT et autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer les pièces s'y rapportant.

20-05-10. – CESSION D'UNE AUTORISATION DE STATIONNEMENT DE TAXI

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la cession de l'autorisation de stationnement de taxi au repreneur.

20-04-11. – DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AU COMITE TECHNIQUE (C.T.).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité (**Madame KLEIN-POUCHOL en prend pas part au vote**), désigne en qualité de membres du Comité Technique :

Titulaires

- M. Guillaume LE LAY-FELZINE
- Mme Elyane SIMONOT
- M. Daniel FOURNIER
- M. Roméo OLIVEIRA
- Mme Nicole VERTENEUILLE
- M. Michel GUEGUEN

Suppléants

- Mme Anick SOLTY
- Mme Henriette LINDAYE
- Mme Brigitte EUDE
- M. Peupedje MENDY
- Mme Annie DENIS
- M M. René CORNAND

20-05-12. – DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AU COMITE HYGIENE ET SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (C.H.S.C.T.).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité (**Madame KLEIN-POUCHOL en prend pas part au vote**), désigne en qualité de membres du Comité Hygiène et Sécurité et des Conditions de Travail :

Titulaires

- M. Guillaume LE LAY-FELZINE
- Mme Marie-Luce NEMO
- Mme Annie DENIS
- M. Florent VILLALBA-MOLERO

Suppléants

- M. Michel GUEGUEN
- Mme Nicole VERTENEUILLE
- Mme Henriette LINDAYE
- Mme Fatma BAKIR

20-05-13. – MODIFICATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT UNIQUE DES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les modifications apportées au règlement de fonctionnement unique des établissements municipaux d'accueil du jeune enfant qui prendra effet le 24 août 2020.

20-05-14. – ADHESION DE LA COMMUNE AU FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT - ANNEE 2020.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **approuve** la convention d'adhésion de la commune au Fonds de Solidarité Logement prévoyant une participation de la commune de 0,30 € par habitant et autorise Monsieur le Maire à signer avec le Département de Seine et Marne la convention d'adhésion de la commune au Fonds de Solidarité Logement pour l'année 2020 et à effectuer les formalités nécessaires.

20-05-15. – CESSION DE TROIS EMPLACEMENTS DE STATIONNEMENT SITUÉS 3 PROMENADE DU BELVÉDERE AU CABINET DENTAIRE DE LA SARL « DR JULIEN KOSKAS »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le principe de cession des trois emplacements de stationnement représentés par les lots 30, 63 et 69 de la copropriété à la SARL « DR JULIEN KOSKAS » au prix de 23 100 € et autorise Monsieur le Maire à signer les pièces et actes afférents à cette vente, et d'effectuer toutes formalités nécessaires,

20-05-16. – CESSION EPAMARNE / COMMUNE DE TORCY DE LA PARCELLE AN 134 SITUÉE ANGLE AVENUE SALVADOR ALLENDE – RUE PIERRE MENDES FRANCE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte d'acquérir la parcelle AN 134 à l'euro symbolique et de la classer dans le domaine public communal et autorise Monsieur le Maire à signer les pièces et actes afférents à cette acquisition, et d'effectuer toutes formalités nécessaires,

20-05-17. – CESSION EPAMARNE / COMMUNE DE TORCY DE PLUSIEURS PARCELLES SITUÉES SUR LA ZAC CHAMPS-NOISIEL-TORCY ET CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte d'acquérir les parcelles AC 171 et AE 121, 126, 128, 141, 142, 143, 144, 145, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 212, 213, 216 à l'euro symbolique et de les classer dans le domaine public communal et autorise Monsieur le Maire à signer les pièces et actes afférents à ces acquisitions, et d'effectuer toutes formalités nécessaires,

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 15 le vingt-six juin deux mille vingt.

*


Guillaume LE LAY-FELZINE
Maire de Torcy